



# Neuvaine de l'Immaculée Conception

*Bénié et encouragée  
par Sa Sainteté le Pape François*

***Du 30 novembre au 8 décembre 2024***

***Pour vivre cette Neuvaine, chaque jour***

- ♦ Une dizaine de chapelet
- ♦ Suivie par 3 fois de l'invocation :  
« ***Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.*** »
- ♦ Une communion le jour du 8 décembre ou un jour de l'octave.
- ♦ Le 8 décembre étant un Dimanche, la solennité est reportée au lundi 9 décembre
- ♦ Confession recommandée
- ♦ Récitation de la prière

## ***Prière***

**Vierge Marie, sainte Mère de Dieu, comme autrefois vous avez fait jaillir la source de Massabielle, par votre douce intercession maternelle, faites jaillir du Cœur de votre divin Fils le don de Dieu, l'Esprit Saint et répandez-le sur chacun de vos enfants.**

**Vous avez demandé à Bernadette d'aller dire aux prêtres « qu'on bâtisse ici une chapelle, et qu'on y vienne en procession ».**

**Nous entendons votre appel, et en vous choisissant aujourd'hui pour mère, nous voulons bâtir l'Eglise dans nos cœurs et dans le cœur de tous nos frères.**

**Vierge immaculée, douce Mère de l'Eglise, donnez à vos enfants l'amour de l'Eglise, et soyez pour eux un refuge assuré jusqu'aux derniers temps. Amen.**

*En 2024, nous célébrons le 170<sup>ème</sup> anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception et le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la proclamation de Marie, Mère de l'Eglise.*